



Parution EPS n° 9 - Mai 2015

## L'IMP (Indemnité pour Missions Particulières) remplacera les heures de coordination en EPS à la rentrée 2015

Cher(e) Collègue,

Le Snec CFTC de l'Académie de NICE et sa commission EPS sont interpellés au sujet des heures de coordination EPS à la rentrée 2015.

Cette réforme des statuts engendre une profonde modification de la notion de « D.H.G » (Dotation Horaire Globale) qui ne sera plus la seule source de moyens de financer les missions – hors élèves – des enseignants dans les établissements.

L'Indemnité pour Missions Particulières, conformément au décret 2014-940 du 20 août 2014, prendra effet dès la rentrée 2015 (la circulaire s'adressant aux établissements publics, le flou persiste dans son application pour les établissements privés sous contrat).

Les professeurs coordonnateurs EPS percevront une IMP de **1250 euros** brut pour un établissement de 3 ou 4 enseignants assurant au moins 50h de service hebdomadaire, et sera portée à **2500 euros** brut si l'établissement compte plus de 4 enseignants d'EPS (en équivalent temps plein).

L'indemnité pourra être prise sous forme de décharge(s) horaire(s) à la demande de l'intéressé(e) qui en adressera un courrier auprès du Recteur sous couvert de son Chef d'établissement.

Nous vous conseillons donc de faire porter la question des IMP auprès de vos délégués du personnel voire de vos élus au Comité d'entreprise ou DUP (Délégation Unique du Personnel) afin de mieux connaître les dispositions pour la prochaine rentrée dans votre établissement.

### La suppression dans la discrétion de l'accompagnement éducatif est une mesure du 24 janvier 2015.

A la rentrée 2015, l'accompagnement éducatif devrait disparaître de la plupart des collèges de France. Seuls les établissements situés dans l'éducation prioritaire devraient garder le bénéfice de ces heures permettant aux élèves d'être pris en charge, après les cours, afin de les aider à faire leurs devoirs.

Une demande de rendez vous est programmée au Ministère par la nouvelle équipe du Snec CFTC sur ce sujet ainsi que sur les conséquences de la réforme du Collège en termes d'emplois et de pertes d'heures.

### Nouveaux programmes : des divergences au CSP ?

Très bon article du Café Pédagogique et de Benoît Montegut : enseignant EPS de l'académie de NICE.  
<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2015/05/21052015Article635677888644381134.aspx>

### Participez à la consultation sur les réformes pédagogiques

La loi sur la refondation de l'école de la République a placé le contenu des enseignements au cœur des ambitions de la réforme. Afin de recueillir vos avis et vos réactions sur les propositions du Conseil supérieur des programmes, le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ouvre un cycle de consultations nationales qui s'étendra tout au long de l'année scolaire 2014-2015. En participant aux consultations, devenez acteurs de la refondation.

<http://eduscol.education.fr/consultations-2014-2015/>

Bien Cordialement,

**Stéphane LETEINTURIER**

Plus d'infos : [www.sneccftc-ac-nice.net](http://www.sneccftc-ac-nice.net)

**SNEC CFTC de l'Académie de NICE**

Responsable Secteur EPS – Stéphane LETEINTURIER – Tel 06 08 63 21 78 - [stephaneleteinturier@hotmail.fr](mailto:stephaneleteinturier@hotmail.fr)

